

# Villes françaises du Nouveau Monde

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les ingénieurs militaires français ont fondé des villes dans le Nouveau Monde en s'inspirant de leurs expériences métropolitaines sur les grands chantiers urbains contemporains, Sarrelouis, Neuf-Brisach, Brest ou Rochefort

Par Mireille Tabare Illustrations Archives nationales - Centre des archives d'outremer

« **C**anada, Louisiane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Domingue, Guyane, il fut un temps où la France régnait aux Amériques sur d'immenses espaces coloniaux, dont notamment la majeure partie du



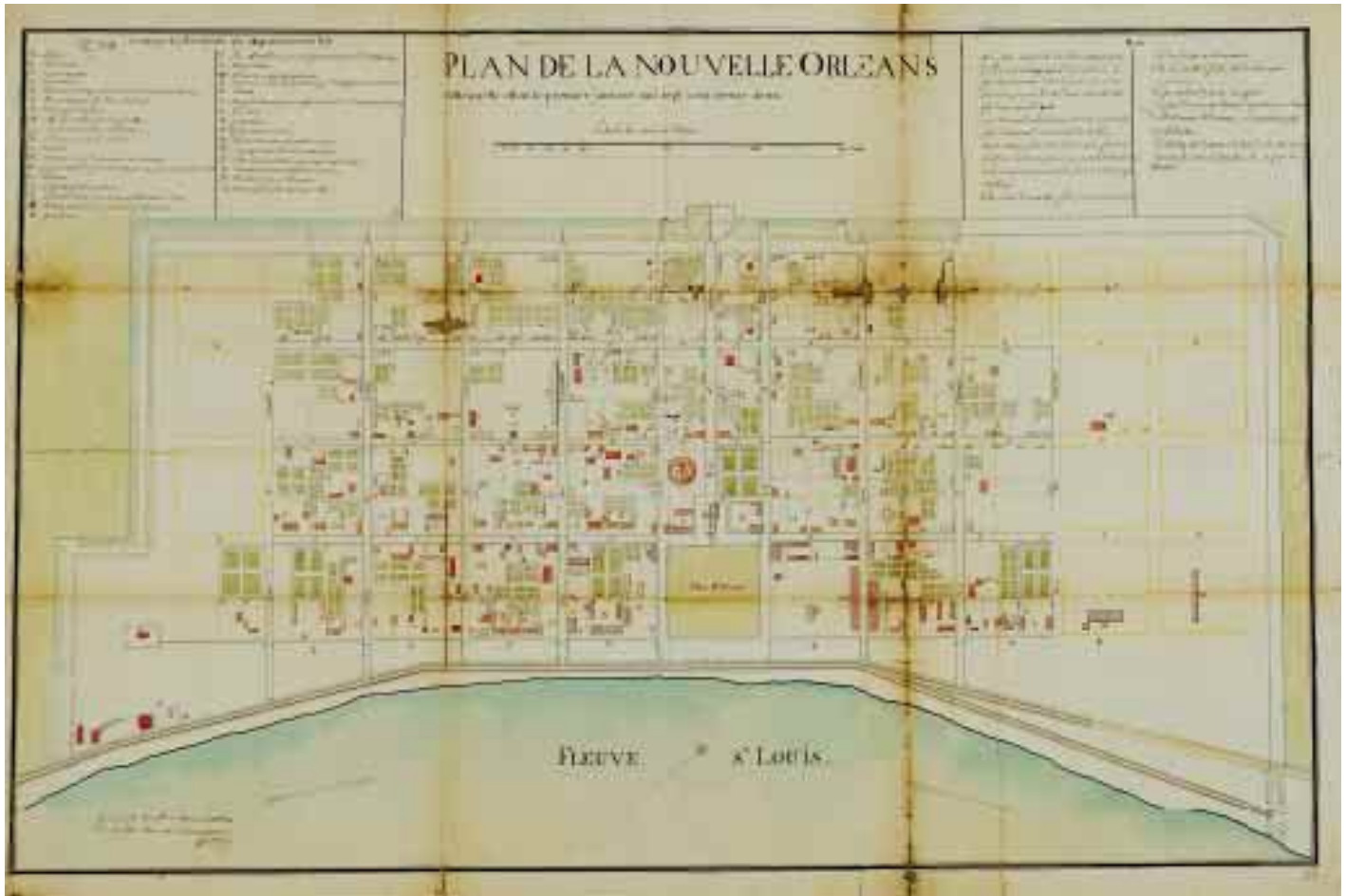
Plan de Louisbourg dans l'île Royale, en Nouvelle-France, 1745, par Etienne Verrier.

continent nord-américain, explique Emmanuel de Fontainieu, directeur du Centre international de la mer à Rochefort. C'est une période que la mémoire des Français a un peu occultée. La Couronne royale, pour consolider ses positions et attirer de nouveaux colons dans ces territoires, y fit construire des villes, plusieurs dizaines de villes ! On connaît mal l'histoire de ces villes. Certaines ont disparu, d'autres se sont transformées. Quelques-unes, comme Montréal, La Nouvelle-Orléans ou Fort-de-France, ont conservé dans leurs vieux quartiers l'empreinte du modèle urbain français d'origine. » L'exposition présentée jusqu'au 14 mai 2000 à la Corderie royale de Rochefort invite à la découverte de ces villes du

Nouveau Monde et de leurs bâtisseurs. Plans de villes, cartes maritimes, illustrations naïves, c'est un voyage dans un monde d'images évoquant l'univers colonial et l'aventure des ingénieurs du roi, leurs rêves, leurs projets, leurs réalisations. « Cette exposition et le livre qui l'accompagne rassemblent des documents souvent inédits, issus de fonds d'archives peu connus tels le Centre des archives d'outremer d'Aix-en-Provence, explique Emilie d'Orgeix, commissaire de l'exposition. Ils proposent les éléments d'une analyse comparative de l'ensemble des projets et réalisations françaises au Nouveau Monde et tentent de cerner cette question : existe-t-il un modèle urbain français spécifique aux colonies américaines et inspiré du modèle métropolitain ? »

L'aventure coloniale française aux Amériques, qui débute au XVI<sup>e</sup> siècle avec l'implantation au Canada, prend réellement son essor au début du XVII<sup>e</sup> siècle grâce à l'extension des possessions à la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, et à la fondation de compagnies de commerce dans tous ces territoires. Ports de pêche ou de transit, petites exploitations agricoles ou comptoirs de commerce, la première Amérique française est constituée de dizaines de bourgades, en général construites sur une hauteur, à proximité d'une voie d'eau, et protégées de tours et de palissades en bois.

Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un changement s'opère dans la politique urbaine coloniale française avec le rachat ou le contrôle par la Couronne de plusieurs colonies, et l'envoi sur place de gouverneurs, d'intendants, puis, à partir de 1685, d'ingénieurs militaires chargés de consolider les bourgades existantes, de créer de nou-



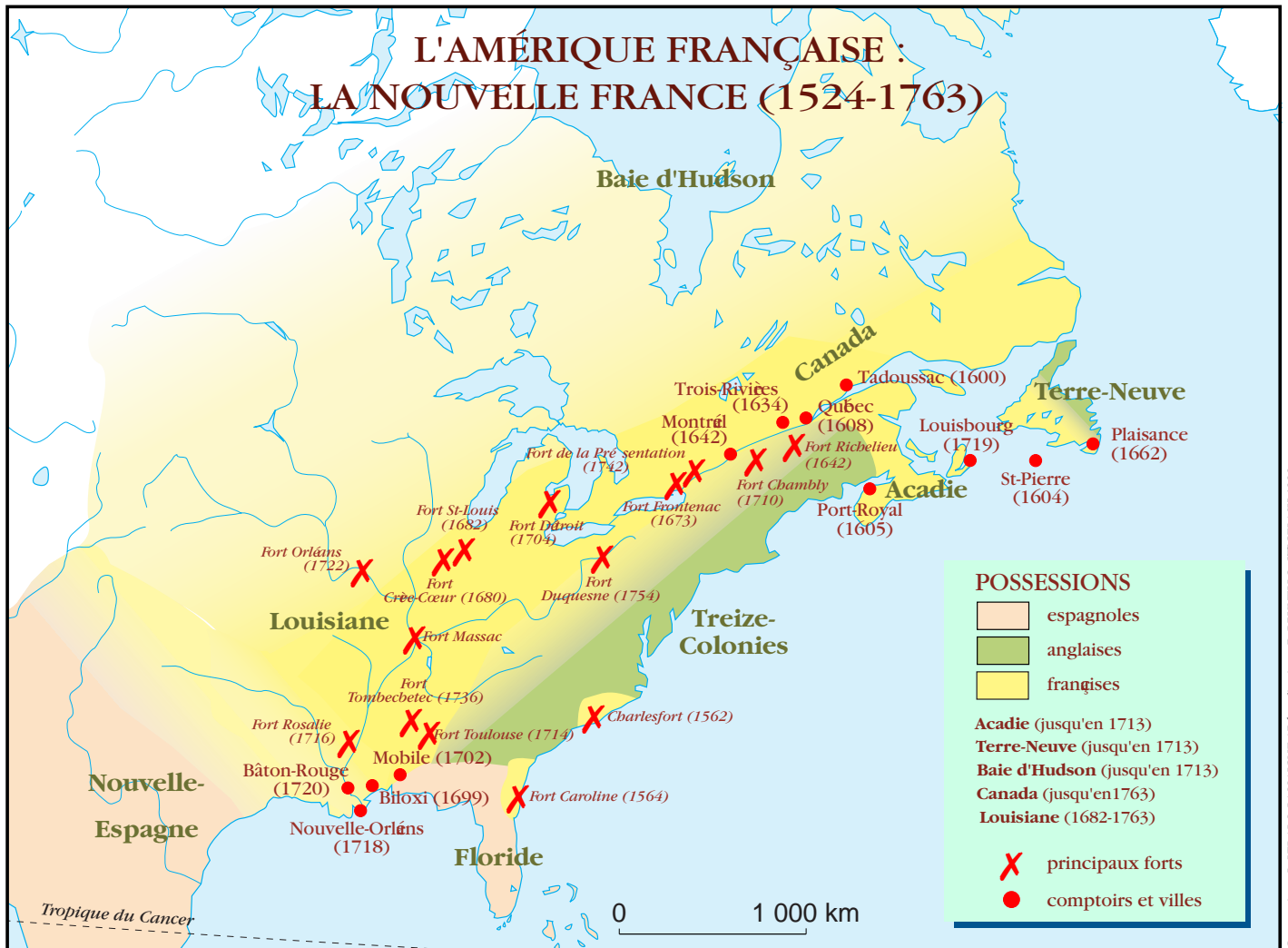
velles villes et de protéger les frontières. Ces ingénieurs du roi, formés à rude école, possèdent déjà à la fin de l'adolescence une solide expérience professionnelle. Initiés dès 6 ou 7 ans sur le terrain à l'art de la fortification par un père ou un oncle, ils sont envoyés vers l'âge de 15 ans sur les champs de bataille. Ceux qui en reviennent suivent, à partir de 17 ans, une formation obligatoire sur l'un des grands chantiers urbains qui fleurissent en France à l'époque de Louis XIV : villes fortifiées aux frontières – Lille, Longwy, Sarrelouis, Neuf-Brisach, Briançon – et arsenaux – Rochefort, Toulon, Brest. Nombre d'ingénieurs formés dans ces chantiers sont partis bâtir des villes dans le Nouveau Monde. Ainsi François Blondel, qui passa quelques mois sur le

chantier de Rochefort et dessina les plans de la Corderie royale, est le fondateur de la ville neuve de Fort-Royal en Martinique (l'actuelle Fort-de-France). «*Parmi les ingénieurs du roi, plus de quarante sont partis pour les colonies, explique Emilie d'Orgeix. On connaît mal ces hommes au destin souvent passionnant. Très jeunes pour la plupart, souvent malades – ils supportaient difficilement le climat des colonies –, mal payés, ils devaient faire preuve d'initiative et assumer des activités professionnelles très diverses, à la fois défricheurs, cartographes, urbanistes "fortificateurs" et architectes.*»

Dans les «vieilles» colonies (Nouvelle-France, Antilles, Guyane), le travail des ingénieurs a consisté surtout à aménager, restructurer, protéger des

**Plan de la Nouvelle-Orléans en 1732, par Ignace-François Broutin.**

**Vue en perspective de la Nouvelle-Orléans, en 1723, par Jean-Pierre Lassus.**



Conception : L. VIDALIS, LASSAGNE / Réalisation : P. BRUNELLO-CITIGLASH-1999

établissements déjà existants. C'est l'exemple de Québec, à l'origine comptoir-forteresse juché sur un promontoire rocheux, où les ingénieurs entreprendront d'harmoniser les tracés de la ville haute et de la ville basse, de construire un port sur le fleuve et de fortifier la ville. A Fort-Royal en Martinique, François Blondel et Benjamin de Combes (ou Descombes) œuvrent à la consolidation du vieux fort déjà existant sur la hauteur, tout en traçant les plans d'une ville neuve et régulière en bordure de la mer.

Dans le cadre de ces «vieilles» colonies, la création de villes *ex nihilo* est rare. L'exemple de Louisbourg est à cet égard exceptionnel. Fondée en 1719 dans l'île Royale en Nouvelle-France (aujourd'hui île du Cap-Breton), c'est une ville entièrement créée par des ingénieurs militaires dans un site vierge de tout établissement antérieur. Cédée aux Anglais en 1744, la ville fut ensuite rasée, puis reconstruite après de longues fouilles archéologiques menées par Parcs Canada à partir de 1960. Dans les «nouvelles» colonies dont le développement s'est effectué plus tardivement – la Louisiane et la partie ouest de Saint-Domingue –, les ingénieurs militaires ont eu plus de latitude pour créer des villes *ex nihilo*. Ainsi en Louisiane, à l'embouchure du Mississippi, La

Nouvelle-Orléans est fondée en 1719. C'est l'exemple parfait de la ville neuve, avec un plan régulier à trame orthogonale. «*Saint-Domingue représente également un cas exceptionnel, note Emmanuel de Fontaineu. En vingt ans, plus de quinze villes y ont été conçues ex nihilo, toutes selon le même principe : une place principale donnant sur le front de mer, autour de laquelle sont disposés des îlots urbains carrés. Un plan régulier et modulaire qui permet une extension progressive de la ville.*»

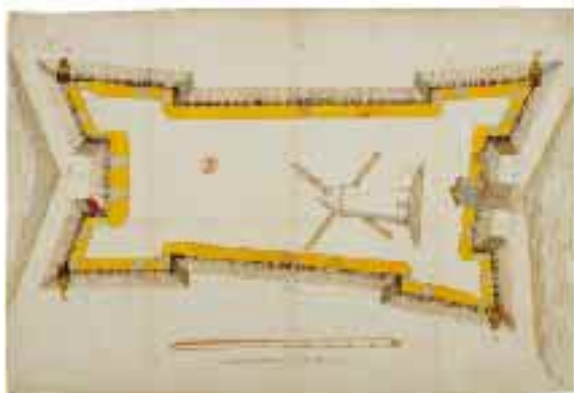
Une fois la ville conçue, les ingénieurs ont bien souvent pour mission d'en remplir la trame encore vide, d'inventer des espaces urbains accueillants, fonctionnels, emblématiques et peu coûteux. Ils bâtissent des ports, des quais, des phares, des fontaines, des magasins, des moulins, des garnisons, des hôpitaux, des églises, des édifices publics et privés, autant de constructions visant à créer une cohésion sociale, à renforcer chez les colons le sentiment d'appartenance au royaume de France.

«*A la différence des colonies espagnoles où toutes les villes sont construites selon un même schéma directeur, il ne se dégage pas, de toutes ces réalisations urbaines, un modèle colonial français unique, explique Emilie d'Orgeix. Pour-*

*tant la diversité des projets et des créations éclaire de façon manifeste l'esprit commun qui animait les ingénieurs du roi. Tous ces ingénieurs ont exporté le modèle régulier qu'ils connaissaient, le modèle de la ville nouvelle, à la pointe de la modernité, une ville vaste, fonctionnelle et modulable.»*

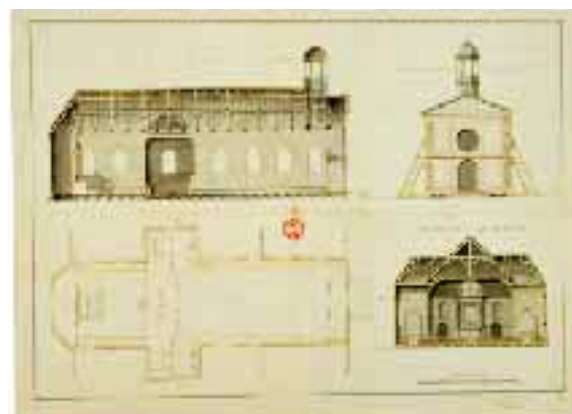
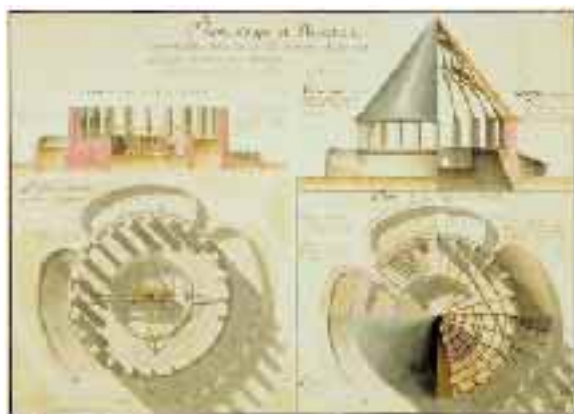
## UN TABLEAU EXHAUSTIF DE L'URBANISME FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

L'exposition présentée à Rochefort a été conçue et réalisée en partenariat scientifique avec la faculté de langues, arts et sciences humaines (Flash) de l'Université de La Rochelle. Publié simultanément, un ouvrage collectif, *Les Villes françaises du Nouveau Monde*, dresse un tableau exhaustif et comparatif de l'urbanisme français en Amérique.



*base destinée à évoluer. Conçue pour être itinérante, elle devrait être bientôt présentée au Canada, aux Etats-Unis, aux Antilles et en Guyane, où elle pourra être enrichie de collections locales, notamment de maquettes et d'objets trouvés lors de fouilles archéologiques dans les villes du Nouveau Monde, et élargie à d'autres thèmes de recherche.»*

**Ci-dessous, plan de la ville et du fort Saint-Michel de Cayenne, par François Fresneau de La Gataudière, 1733. A gauche, plan du fort du «costeau» de Montréal, 1693.**



**Ci-contre, église de la Nouvelle-Orléans, par Adrien de Pauger, 1724.**

**A gauche, plan, coupe et élévation d'un moulin à sucre, à Saint-Domingue.**

Cette exposition s'adresse tout particulièrement aux étudiants et aux lycéens, aux érudits, mais aussi à tous les curieux et amateurs éclairés.

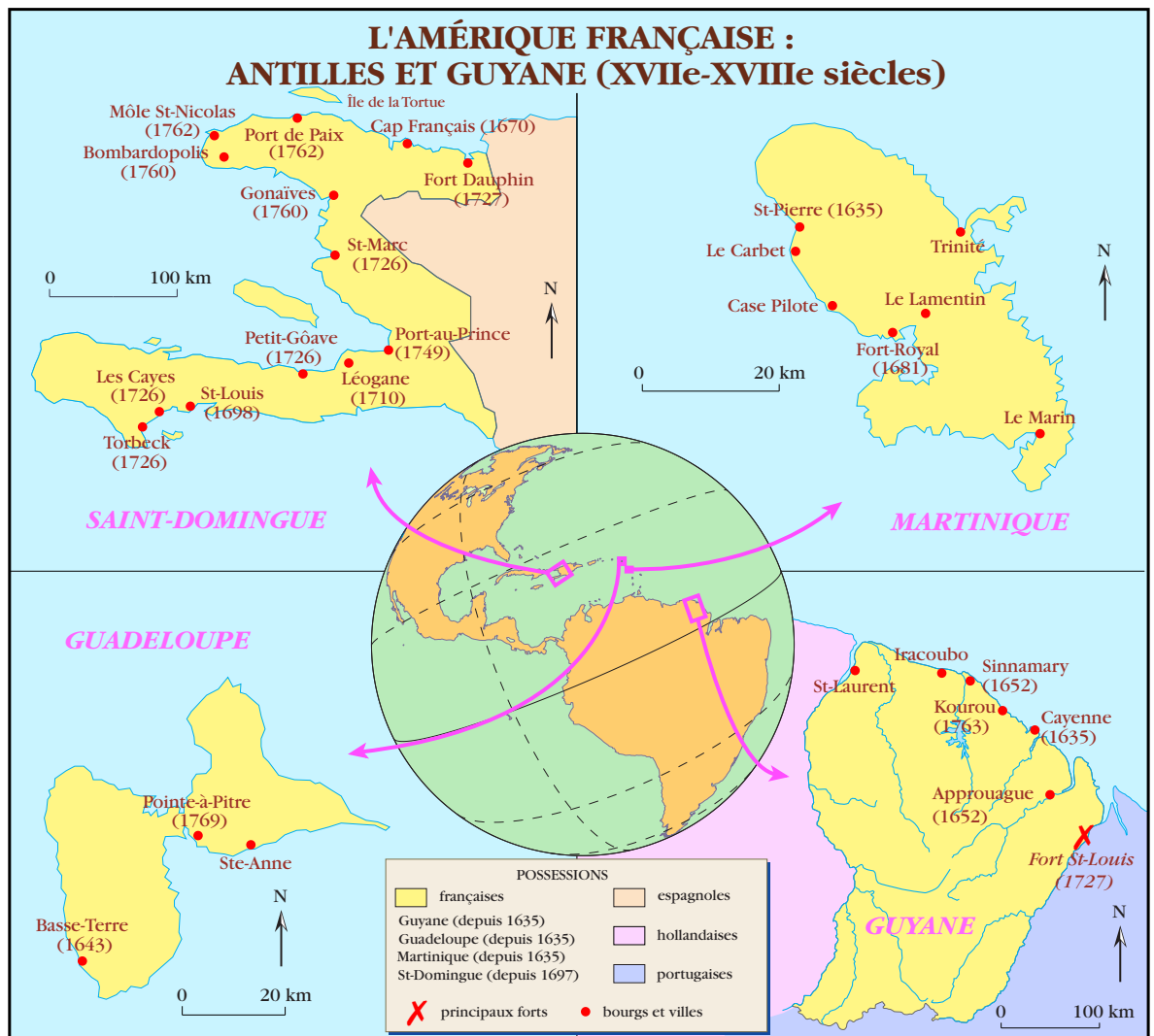
«Il faut saluer l'initiative d'Emmanuel de Fontainieu qui a pris le risque de se lancer dans ce projet d'exposition sur un sujet encore peu exploré et pas forcément accessible à tous les publics, souligne Emilie d'Orgeix. Un projet très lourd : il n'existait pas d'études de base, pas d'ouvrages auxquels se référer. Il a fallu tout construire, ce qui a nécessité de réunir une équipe de scientifiques et de réaliser un énorme travail de recherche iconographique. L'exposition a été conçue comme un point de départ, une trame de

«Ce projet d'exposition et le travail considérable qu'il a nécessité au niveau de la documentation iconographique ont représenté pour les chercheurs de la Flash réunis au sein de l'Espace Nouveau Monde l'opportunité extraordinaire d'impulser une recherche originale sur un sujet encore mal connu, les villes françaises du Nouveau Monde», explique Laurent Vidal, maître de conférences en histoire à l'Université de La Rochelle, membre du comité scientifique de l'exposition, et codirecteur de publication de l'ouvrage publié sur ce thème.

«Il existait, poursuit-il, des études isolées portant sur certaines villes comme Québec, La

Les Villes françaises du Nouveau Monde. Des premiers fondateurs aux ingénieurs du roi (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles), sous la direction de Laurent Vidal et Emilie d'Orgeix, éd. Somogy, 192 p., 260 F.

Exposition au Centre international de la mer, à la Corderie royale de Rochefort, jusqu'au 14 mai.



*Nouvelle-Orléans ou Port-au-Prince, mais jusque là aucun travail d'ensemble n'avait été réalisé, englobant, du nord au sud, tous les espaces américains de la colonisation française. Ce projet nous a offert les moyens de combler cette lacune et de jeter les bases d'une étude comparative sur l'influence française en matière d'urbanisme et d'architecture dans les pays neufs d'Amérique.»*

Quelles ont été les premières conclusions de cette recherche ? Deux étapes se dessinent dans l'histoire des villes françaises du Nouveau Monde. Du début du xvi<sup>e</sup> siècle au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, période où la France multiplie les initiatives pour s'implanter au nord (Nouvelle France), au centre (Antilles-Guyane), au sud (Brésil) du territoire américain, on constate une grande plasticité du modèle urbain français, avec des formes de villes très variables, adaptées à chaque projet colonial régional.

Un tournant s'opère dans le dernier tiers du xvii<sup>e</sup> siècle, à partir du moment où la France décide d'envoyer ses ingénieurs militaires vers le Nouveau Monde pour planifier, édifier et restructurer les villes. On voit alors apparaître la volonté nouvelle de traiter de manière plus cohérente

l'ensemble des réalisations urbaines françaises. Cette étude montre également que, dans son expansion coloniale américaine, la France a tenté de s'implanter un peu partout, sans jamais clairement opter pour l'Amérique du Nord.

«Ce travail, qui a permis de confronter les points de vue d'une vingtaine de spécialistes venus de France, des Etats-Unis, du Canada, a abouti – autre intérêt majeur – à la construction d'un nouvel objet de recherche porteur de nombreux développements, souligne Laurent Vidal. Il serait possible, par exemple, d'élargir l'étude à l'urbanisme colonial français au xix<sup>e</sup> siècle, notamment en Asie, en Nouvelle-Calédonie. On pourrait aussi s'intéresser au devenir architectural de ces villes – retrouve-t-on, dans les villes qui existent encore, l'état d'esprit qui a présidé à leur édification ou à leur histoire sociale –, comment les habitants, au cours du temps, ont investi les espaces urbains. Nous sommes dès à présent associés à un vaste travail autour de la mémoire de la fondation des villes françaises au Nouveau Monde, dans le cadre du projet de manifestation «France-Québec, une mémoire commune», qui se tiendra à Poitiers et à La Rochelle en septembre 2001.» ■